

# e-Newsletter



LE MAGAZINE NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN / N°28

JANVIER 2017

## SPORTS AWARDS LE MONDE DU SPORT À L'HONNEUR !



JUMELAGE  
SAINT-MARTIN  
BRY-SUR-MARNE

LE CTJ COLLECTE  
DES JOUETS POUR  
LES ENFANTS MALADES

La cérémonie des Sports Awards 2016 - 4<sup>e</sup> édition - a tenu toutes ses promesses, vendredi 27 janvier 2017, à la Maison de la Jeunesse et de la Culture de Sandy Ground. De nombreux sportifs et cadres techniques ont été honorés pour leur parcours et leur implication, sous le regard bienveillant des élus territoriaux.

*suite en page 2*

Page 4



Page 5





Chaque année, la collectivité de Saint-Martin tient à honorer les talentueux sportifs de l'île et saluer l'engagement des bénévoles et dirigeants du monde du sport. Autour du conseiller délégué aux sports, Alain Gros-Désormeaux, les élus de la collectivité ont à tour de rôle récompensé d'un Award les jeunes sportifs de Saint-Martin et les cadres techniques qui les accompagnent. Promouvoir l'image du sport sur un territoire où la jeunesse tient une place aussi prépondérante a toujours été un objectif fort de la collectivité de Saint-Martin. Ce faisant, la collectivité a tenu à honorer les athlètes et à valoriser les actions initiées par les cadres techniques et les dirigeants, tout au long de l'année passée.

Cette belle soirée de récompense a ainsi été l'occasion de mettre en lumière l'incroyable diversité des disciplines sportives saint-martinoises, l'excellent travail réalisé par les clubs, la qualité des athlètes et le formidable potentiel de la jeune génération.

Consciente de l'impact positif du sport sur la santé et le mental des jeunes, la collectivité met un point d'honneur à honorer le monde du sport. L'institution tient à accompagner ce secteur par des actions concrètes. C'est ainsi qu'en 2015 et 2016, l'ensemble des installations sportives de proximité a été rénové (nouvelles pelouses sur les stades, plateaux sportifs modernisés, salle omnisports et espaces beach rénovés), avec l'objectif d'offrir à la jeunesse de l'île des installations aux normes techniques et de sécurité et des espaces de



jeu sécurisés au sein même des quartiers. Un travail de proximité qui traduit la volonté de l'institution d'accompagner ses sportifs sur le long terme.

Parmi les lauréats des Sports Awards 2016, la collectivité a souhaité mettre à l'honneur monsieur Louis Hamlet « Hall of Fame 2016 », pour son riche parcours sportif. Elle a aussi élu le Meilleur jeune sportif féminin : Emma Quetat (Caribbean Oyama Karaté) - 12 ans - 1ère au Championnat des USA en karaté kyokushinkai et le Meilleur jeune sportif masculin : Thomas Witczak - 14 ans - Champion de France Slalom 2016 – Vice-champion de France figures saut combiné. Elle a élu Sportif de l'année 2016 Titouan Boyer (Swaliga Surf Riders) - Champion d'Europe Junior. Champion du monde Junior par équipe avec la France.

La collectivité de Saint-Martin tient à saluer le talent des sportifs saint-martinois, ainsi que l'engagement sans faille des nombreux bénévoles évoluant dans les clubs. La collectivité remercie également tous ceux qui se sont impliqués dans cette manifestation visant à honorer les sportifs de Saint-Martin. Elle vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour les Sports Awards 2017.

**Newsletter numérique de la Collectivité de Saint-Martin**

Directrice de la publication : Aline Hanson  
 Rédaction des textes et photos : service communication de la Collectivité de Saint-Martin  
 Copyright : Collectivité de Saint-Martin. Rue Victor Maurasse. BP 374 Marigot. 97054 Cedex.  
 INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN !  
 Faire une demande par mail à [nathalie.longato@com-saint-martin.fr](mailto:nathalie.longato@com-saint-martin.fr). Par téléphone : veuillez contacter le service communication de la Collectivité au 0590 29 56 60.

# Liste des lauréats des Sports Awards 2016

## MEILLEUR JEUNE SPORTIF FÉMININ :

**EMMA QUETAT** (Caribbean Oyama Karaté)  
12 ans - 1ère au Championnat des USA en karaté kyokushinkai

## MEILLEUR JEUNE SPORTIF MASCULIN :

**THOMAS WITCZAK** - 14 ans - Champion de France Slalom 2016 –  
Vice-champion de France figures saut combiné.

## HALL OF FAME :

Louis Hamlet

## SPORTIF DE L'ANNÉE 2016 :

**TITOUAN BOYER** (Swaliga Surf Riders) - Champion d'Europe Junior.  
Champion du monde Junior par équipe avec la France.

## ATHLETISME :

**Lauréat : LISA COQUILLAS** - 16 ans - (Avenir Sportif Club) :  
6e au championnat de la Guadeloupe Cross 2015.

**Cadre technique : ANDRA CONNOR** - entraîneur fédéral  
1er degré.

## COURSE A PIED

**Lauréat : ALPHONSE ESNARD-AVENET** (Dream of trail) -  
Coast to coast : 10e au Scratch.

**Cadre technique : SULLY WILFRED** (Intergeneration Runners) -  
Semi des Abymes - Semi de Fort de France.

## CYCLISME :

**Lauréat : ADÉLIO BROOKS** - 16 ans (VCG) - Pôle cyclisme de  
Guadeloupe – Vainqueur du duathlon et du championnat  
VTT Cross Country en 2016.

**Cadre technique : PATRICIO CARTY** (ASM) - vainqueur des deux  
jours de Marigot - sélection cadet 2016.

## FOOTBALL

**Lauréat : LOUIS FERNANDES** -16 ans (Juventus) – Diplôme d'ar-  
bitre - entraîneur niveau 1 (CFF1).

**Cadre technique : JEAN-MARC AUBRY** (St Louis Stars) - entraî-  
neur depuis 20 ans.

## GOLF

**Lauréat : PIERRE GARCIA** - 14 ans (Les Tamarins) - vainqueur toutes  
catégories jeunes des Opens de Barbade et Sint Maarten.  
Vice-champion de Guadeloupe Benjamin.

**Cadre technique : NICOLAS LEOBOLD** - Directeur du practice et  
de l'école de golf.

## GYMNASTIQUE (Club de gym de St Martin)

**Lauréat : AFIYA DENIS** - 12 ans - Championne de Guadeloupe  
toutes catégories. Championne Antilles-Guyane Minime.

**Cadre technique : Sandrine Barrelli** - juge diplômée.

## KARATE kyokushinkai (Caribbean Oyama Karaté)

**Lauréat : EMMA QUETAT** 12 ans - 1ère au Championnat des USA  
en karaté kyokushinkai. 1ère Open de France en karaté  
kyokushinkai. Championne de Saint-Martin.

**Cadre technique : PHILIPPE BERTINEAU** - Ceinture noire 1ère  
dan karaté kyokushinkai

## KARATE Shindokai (Seishin Dojo)

**Lauréat : ELIOTT GUEDJ** - 9 ans - Vainqueur du tournoi de Kata  
St Martin - Champion de St Martin

## ROUNDERS (Reformers Rounders Team)

**Lauréat : CYNTHIA DURAND** - Meilleure joueuse au tournoi de  
Guadeloupe.

**Cadre technique : MORINO ELIE** - Coach du Club.

## RUGBY

**Lauréat : JEAN-DANIEL VOLCY** - 15 ans (Rugby Union) - Cham-  
pion Guadeloupe et Champion Antilles Guyane.

**Cadre technique : DAVY GIBRIEN** (Rugby Union) – Responsables  
des moins de 8 ans.

## SKI NAUTIQUE

### (Association antillaise de ski nautique)

**Lauréat : THOMAS WITCZAK** - 14 ans - Champion de France  
Slalom 2016 – Vice-champion de France figures saut  
combiné en 2015.

**Cadre technique : GUY LAURENT** – Entraîneur et président de  
club.

## SURF

**Lauréat : TITOUAN BOYER** - 18 ans (Swaliga Surf Riders) –  
Champion d'Europe Junior. Champion du monde Junior  
par équipe avec la France.

**Cadre technique : FRANCK RIGAL** (Swaliga Surf Riders) –  
10e au championnat de Guadeloupe en Open.

## TAE KWON DO

**Lauréat : KOVIC RICHARDSON** - 12 ans (SMAC) - 3 fois cham-  
pion du tournoi open karaté

**Cadre technique : GLÉNICIO HODGE** - 17 ans - ceinture noire  
(Charles Chung Do).

## TENNIS

**Lauréat : ERWAN SIFFER** - 16 ans - champion par équipe des îles  
du Nord.

**Cadre technique : JEAN-LOUIS VIROLAN** – Animateur de l'école  
de tennis

## VOLLEY BALL

**Lauréat : CHRISTOPHE PARISOT** – 38 ans - 3 fois champion BVC

**Cadre technique : FRANCK LEGRAS** - Entraîneur et préparateur  
physique de la sélection U18 Féminin.

## WINDSURF (Club Wind Adventures)

**Lauréat : JULIEN QUENTEL** – 30 ans – 7e mondial en 2015 –  
4e mondial en 2016

**Cadre technique : MOISE LAVOILE** - entraîneur de voile au club.

## JUMELAGE SAINT-MARTIN/BRY-SUR-MARNE : Un pari sur l'avenir !



**Samedi 28 janvier 2017, la présidente Aline HANSON s'est rendue à Bry sur Marne, pour signer le jumelage audiovisuel avec le maire de la ville, monsieur Jean-Pierre SPILBAUER. Le maire de Bry avait effectué un premier déplacement à Saint-Martin, le 15 octobre 2016, afin de fixer avec la présidente les grandes lignes du serment de ce jumelage désormais effectif.**

L'essence de ce partenariat inédit entre l'île antillaise et la ville du cinéma consiste à développer l'offre audiovisuelle sur le territoire de Saint-Martin, avec l'objectif prioritaire de favoriser la venue de tournages de films et de former la jeune génération aux métiers du cinéma.

Samedi 28 janvier, lors des vœux annuels à sa population, le maire de Bry-sur-Marne a souhaité mettre à l'honneur Saint-Martin devant un millier de convives, parmi lesquels des personnalités reconnues dans le monde du cinéma. Très honorée de cette attention, la présidente a chaleureusement remercié Jean-Pierre SPILBAUER et ses administrés pour cet accueil très amical. Lors de son allocution, Aline HANSON n'a pas manqué de mettre en avant les nombreux atouts de son territoire, invitant l'assistance à venir découvrir Saint-Martin.

Dans le contexte du partenariat avec la ville de Bry, la présidente a souhaité évoquer les réalités de son territoire et les difficultés rencontrées par une jeune génération souvent désorientée lorsqu'il s'agit de poursuivre des études ou de se former à un métier. « Si parmi nos jeunes, certains font leurs études en métropole, beaucoup sont victimes du décrochage scolaire ou arrêtent tout simplement leurs études faute de moyens », a indiqué la présidente, convaincue que ce jumelage lié à un projet audiovisuel très bien construit est un atout pour Saint-Martin.

Comme annoncé localement en octobre dernier, la collectivité de Saint-Martin a décidé de s'investir dans les filières du cinéma et du numérique, principalement en créant un Centre de formation aux métiers de l'audiovisuel, grâce aux financements du contrat de ville de Saint-Martin 2014-2020.

La présidente a ensuite expliqué l'autre partie du projet qui consiste en la création d'un bureau des tournages, pour permettre aux équipes de cinéma de l'hexagone de venir tourner sur place, et d'un studio technique

qui fournira l'ensemble des services utiles aux équipes de tournage. Et d'indiquer que la position stratégique dans le cinéma de la ville de Bry sera un véritable soutien, avec en appui l'Institut National de l'Audiovisuel (INA), les studios de cinéma et leur centre de formation. En contrepartie Saint-Martin offrira aux jeunes Bryards la possibilité de venir se former aux langues grâce au pôle d'excellence et au centre international de langues. Un partenariat gagnant-gagnant qui a séduit l'assistance. Relayée dans les colonnes des médias régionaux et du journal Le Parisien, ce jumelage a donné une belle visibilité à l'île de Saint-Martin, à travers un projet innovant et prometteur pour la jeunesse du territoire et de la ville de Bry.

### SAINT-MARTIN À L'HONNEUR

#### À LA SOIRÉE DU PERSONNEL DE MAIRIE

La veille au soir, c'est le personnel de la mairie de Bry-sur-Marne qui était en mode saint-martinois. Offerte par monsieur le maire, la soirée annuelle des vœux au personnel a eu pour thème « Saint-Martin ». La mairie de Bry a proposé une soirée dansante à ses employés, avec en point d'orgue une tombola donnant pour premier prix un séjour d'une semaine pour deux personnes à Saint-Martin (Billets + Hôtel), ce qui n'a pas manqué de faire des émules et deux heureux. Ce séjour était offert par la ville de Bry sur Marne, la collectivité de Saint-Martin et l'association AFMAN, partenaire du projet de centre de formation aux métiers du cinéma.

Le conseiller territorial Louis Fleming s'est fait le parfait ambassadeur des atouts de notre destination lors de cette soirée « caribéenne ». La collectivité de Saint-Martin avait fourni des tartes traditionnelles à la coco et à la goyave, des gâteaux aux ananas et du Guavaberry, donnant ainsi aux employés de mairie l'opportunité de découvrir les douceurs de la Friendly Island.

# Horace CANTONE a quitté le territoire

La présidente du conseil territorial, Aline Hanson, a reçu, le mardi 06 décembre 2016, monsieur Horace Cantone, inspecteur divisionnaire des finances publiques, avant son départ pour Sarlat-la-Canéda en Dordogne, où il prendra la responsabilité du service des impôts des particuliers. La présidente tenait à remercier monsieur Cantone pour l'important travail accompli pour le compte de la collectivité de Saint-Martin.



Monsieur Cantone, expert en maîtrise d'ouvrage informatique exerçant ses fonctions en administration centrale au sein du bureau CO-PERNIC de la direction générale des finances publiques, a été mis à la disposition de la collectivité, le 2 juillet 2011, pour participer au développement du système d'information fiscal et, plus particulièrement, d'une nouvelle application informatique permettant de gérer la population des entreprises et leurs obligations fiscales.

Cette mission au sein de la collectivité a été couronnée de succès. Elle a en outre permis de concevoir, puis de déployer au sein du service

fiscal et de la trésorerie de Saint-Martin, une application de gestion et de recouvrement des impôts et taxes des professionnels.

Horace Cantone a ensuite réintégré son administration d'origine, tout en restant à Saint-Martin. Il a ainsi pris la responsabilité du service fiscal de Saint-Martin, le 1er janvier 2015, où il a dirigé une équipe de 19 personnes dont 10 agents de collectivité. Il

La présidente a remercié monsieur Cantone pour sa contribution à l'amélioration du civisme fiscal des particuliers et des professionnels, et lui a souhaité bonne chance dans sa nouvelle fonction.

## Le CTJ collecte plus de 900 jouets pour les enfants malades

A l'approche des fêtes de Noël, le Conseil Territorial des Jeunes (CTJ) de Saint-Martin a décidé de se mobiliser en organisant une collecte de jouets pour les enfants hospitalisés. Baptisée « Noël pour tous », cette initiative a reçu un accueil très chaleureux et plus de 900 jouets ont été collectés.

Le public a répondu avec une grande générosité à l'appel des conseillers territoriaux juniors, qui ont eu l'excellente idée de collecter des jouets pour les enfants malades, pendant les fêtes de Noël.

La distribution a redonné le sourire aux enfants puisque pas moins de 900 jouets ont pu être collectés. Jouets de tous âges, livres, jeux de société, la distribution a eu lieu, le 25 décembre, à l'hôpital Louis Contant Fleming. Le CTJ a ensuite décidé de distribuer les nombreux jouets restants aux enfants défavorisés dans les quartiers de Concordia, Agrément, Galisbay, St-James, Sandy-Ground, et Quartier d'Orléans.

Et comme il restait encore des jouets, le CTJ a organisé une distribution pour les enfants suivis par le Pôle Solidarité & familles de la Collectivité - Direction Enfance et Famille - Service Territorial Éducatif en Milieu Ouvert - ce qui a fait de nombreux petits heureux en cette période de Noël. Le CTJ a également offert un sapin de Noël au collège Soualiga de Cul de Sac.

Par cette action caritative, le CTJ a surtout voulu faire vivre de beaux moments aux enfants, à une époque de l'année synonyme de partage, d'échanges et d'amour pour tous, spécialement pour les enfants.

Les membres du Conseil territorial des Jeunes adressent leurs sincères remerciements à leurs partenaires, l'entreprise Rapido Print, l'association Jeunesse Soualiga et l'Hôpital LC Fleming, ainsi qu'aux services de la collectivité qui ont contribué au bon déroulement de cette action : la Direction de la démocratie locale (mise à disposition du conseil de quartier N°4 durant 5 jours), le service du Protocole (prêt du bus pour le transport), le bureau d'Accueil de la Collectivité (Point de dépôt des jouets) et le service communication (relais dans la presse).

Vidéo de la distribution : <https://www.facebook.com/ctjism>



# SAINT-MARTIN, un bon élève pour l'utilisation des fonds européens



**La séance plénière du comité de suivi des fonds européens a eu lieu, vendredi 02 décembre 2017, à la CCISM. L'occasion pour les parties-prenantes de dresser le bilan des programmations européennes sur la période 2007-2013, et de mesurer l'avancée du programme en cours 2014-2020.**

Le comité de suivi a pour rôle essentiel de veiller à la bonne mise en œuvre sur le territoire des programmes opérationnels européens. Cette troisième plénière du comité de suivi a permis de faire le point sur l'avancée du programme 2014-2020, en présence de la présidente Aline Hanson, du secrétaire général de la préfecture, monsieur le sous-préfet Thierry Malher, et l'ensemble des partenaires institutionnels.

En préambule, un bilan de la période 2007-2013 a été dressé, permettant d'affirmer la bonne consommation des crédits européens par Saint-Martin : 33.65 millions d'euros pour le FEDER, 8.7M€ pour le FSE, 68 000€ pour le FEADER et 60 000€ pour le FEP, soit près de 100% des crédits alloués. La présidente Aline Hanson a souligné « l'excellent niveau de programmation des axes dédiés à Saint Martin

au sein des PO - FSE et FEDER de la Guadeloupe, sous la période 2007-2013 ». « Ces bons résultats en termes de consommation des crédits sont le reflet des besoins considérables de notre territoire, en lien direct avec le retard structurel qui le caractérise », a-t-elle ajouté.

La collectivité de Saint-Martin détient à ce jour un niveau de programmation pour le FEDER et le FSE supérieur à la moyenne nationale, respectivement de 40% et de 25 %. Le FEDER ayant permis de soutenir l'investissement des entreprises locales dans un environnement très concurrentiel, et aussi l'effort de rattrapage sur les infrastructures de base, notamment en matière d'eau et d'assainissement.

La nouvelle Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) de Quartier d'Orléans en est un très bon exemple pour avoir mobilisé plus de 8 millions d'€ de crédits FEDER sur un coût total de 13,5 millions.

Sur la période 2014-2020, la présidente a rappelé que le FSE a permis de mettre en place 22 actions du programme territorial de formation professionnelle, qui s'adresse aux deman-

deurs d'emplois et à des jeunes sans emploi et hors du système scolaire. Le FSE a également permis de poursuivre le dispositif de bourses à la mobilité en faveur des étudiants Saint-Martinois.

La collectivité de Saint-Martin étant en attente des crédits des programmes FEADER et FEAMP à Saint-Martin « ce qui suscite une vive impatience, voire même l'inquiétude des professionnels et des bénéficiaires potentiels de ces filières a demandé qu'une solution « à la fois pragmatique et respectueuse de notre statut constitutionnel », soit trouvée pour que ces crédits puissent être mobilisés.

En conclusion, la présidente remerciait les représentants de l'Union européenne et l'état pour le travail réalisé en commun en faveur du territoire, et réitérait le souhait qu'elle avait formulé à Madère devant la commissaire européenne : « Saint-Martin a besoin d'un partenariat renforcé, d'un plan financier de rattrapage qui soit adapté à la réalité du territoire et qui prenne en compte les aspirations légitimes des populations des RUP ».

## Onze agents de la CTOS obtiennent leur titularisation dans la fonction publique territoriale

Mercredi 7 décembre 2016, la Caisse Territoriale des Œuvres Scolaires a organisé une cérémonie d'intégration, en présence de la vice-présidente Rosette Gumbs-Lake et de l'équipe de la Direction de la structure. Au total, 11 agents jusqu'ici contractuels (les 2 premières années de leur contrat), puis stagiaires de la fonction publique (la 3e année), ont reçu des mains de la présidente de la CTOS leur attestation d'intégration et leur arrêté de titularisation.



### LES PERSONNELS TITULARISÉS SONT :

- Mme LABISSIERE Micheline
- Mme MENTA Claudine
- M. HYMAN Kenneth
- Mme PAINES Marie-Claude
- Mme HARRIGAN Cindy
- M. MINGAU Edmond
- Mme URSULET-JOE Yvonne
- Mme SCANTLEBERRY Marcia
- Mme BRYAN Yolaine
- Mme ROSBIF Kelly (absente)
- M. REYMOND Etienne (absent)

La présidente de la CTOS, madame Rosette Gumbs-Lake, a chaleureusement félicité les nouveaux titulaires de la fonction publique en les encourageant à donner le meilleur d'eux-mêmes en faveur de l'intérêt général du territoire. Toute l'équipe de la Direction de la CTOS leur a également adressé leurs félicitations, en leur souhaitant une longue carrière au sein de la Caisse des Œuvres Scolaires.

## 2) LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ

### Exposition « Faces of Saint-Martin » : à vos appareils photo !

La Collectivité de Saint-Martin organise une exposition de photographies, qui se déroulera en extérieur dans les rues de Marigot sur les bâtiments publics. Directement inspirée du projet « Inside out » de l'artiste français JR, l'exposition « Faces of Saint-Martin » donne la possibilité à chacun de partager son portrait, son histoire et de faire passer un message dans l'espace urbain.

La diversité culturelle est l'une des richesses de Saint-Martin. Ce projet culturel cofinancé par la collectivité de Saint-Martin et la Direction des Affaires Culturelles (DAC) illustrera la diversité de la population de Saint-Martin et replacera l'humain au cœur de la ville.

Présentée en extérieur, cette exposition d'art dans la rue sera visible par le plus grand nombre, et permettra aux visiteurs de plonger leur regard dans celui des habitants de l'île.

Pour le projet de 2017 « Faces of Saint-Martin », des photographies de portraits d'adultes (hommes et femmes), des détails d'éléments naturels et des éléments d'architecture de Saint-Martin seront imprimées sur du papier grand format « dos bleu » (de type affiche de métro).

Les candidats devront prendre 10 photos en noir et blanc (portraits, gros plans de l'environnement naturel et urbain de Saint Martin). Nombre de photos par thème : 8 portraits, 1 détail élément naturel, 1 détail élément architectural. (Photos récentes).

Les candidatures (dossier complet et clé USB contenant les photographies) sont à déposer jusqu'au : vendredi 24 février 2017 à 12h (délai de rigueur).



#### PROFIL DES CANDIDATS :

Le concours est ouvert aux personnes majeures, photographes amateurs ou professionnels, résidant à Saint-Martin.

**LES DOSSIERS DE CANDIDATURE PEUVENT ETRE TELECHARGES SUR LE SITE INTERNET DE LA COLLECTIVITE :** [www.com-saint-martin.eu](http://www.com-saint-martin.eu) (Onglet « Pratique » Rubrique « Culture et Jeunesse »)

**Lien direct :** [http://www.com-saint-martin.eu/Appel-à-candidature-Exposition-de-photographies-Saint-Martin-Antilles\\_1035.html](http://www.com-saint-martin.eu/Appel-à-candidature-Exposition-de-photographies-Saint-Martin-Antilles_1035.html)

#### Informations complémentaires :

**Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports**

Pôle Développement Humain :

Ancienne Ecole du Bord de Mer, Marigot 97150 Saint-Martin.

Tél : 0590 29 59 11

Email : [Carole.tondu@com-saint-martin.fr](mailto:Carole.tondu@com-saint-martin.fr)

### Une formation pour les aidants familiaux des malades d'Alzheimer

Dans le cadre de sa politique d'aide au maintien à domicile, le Pôle solidarité et familles de la collectivité de Saint-Martin a mis en place une formation pour les aidants familiaux des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou maladies apparentées), en partenariat avec l'association France Alzheimer Guadeloupe. Le premier jour de formation a eu lieu le samedi 21 janvier 2017 et les deux autres sessions de formation ont été programmées, samedi 28 janvier et samedi 04 février 2017, dans les locaux du pôle Solidarité & Familles à Concordia.



La vice-présidente en charge du Pôle Solidarité & Familles, madame Ramona CONNOR, a accueilli les stagiaires, samedi 28 janvier, pour la 2e session de formation. Elle était accompagnée de monsieur Paul DOLLIN, directeur

du service de l'Autonomie des Personnes, qui encadre ce projet. France Alzheimer Guadeloupe a animé la formation. Parmi les intervenants, Madame Céline GOMBAULT, aidante familiale bénévole, et madame Valéry BOULOGNE, Psychologue-Gérontologue, sont venues compléter l'information donnée aux aidants familiaux.

Cette formation initiée par la collectivité a eu pour objectif

de venir en aide aux personnes qui vivent avec des malades, en leur apportant des informations sur la maladie, sur les comportements du malade, l'attitude à adopter et la communication à mettre en œuvre.

# Recensement de la population, du 19 janvier au 25 février 2017

La collectivité de Saint-Martin informe la population du lancement, à partir du jeudi 19 janvier 2017, de la campagne annuelle de recensement de la population. Cette campagne se déroulera sur cinq semaines, jusqu'au samedi 25 février 2017. Le recensement est organisé par l'Institut National de Statistiques et des études Economiques (INSEE) en partenariat avec les collectivités.



Si vous faites partie des foyers sélectionnés par l'INSEE, un courrier d'information vous sera envoyé à partir du 06 janvier pour vous informer du passage d'un agent de la Collectivité qui se présentera à votre domicile, entre le jeudi 19 janvier et le samedi 25 février 2017.

Les 12 agents recenseurs du territoire ont suivi une formation technique préalable sous la houlette de l'INSEE et de madame Rosette PAROTTE, chef du service Recensement & Adressage de la Collectivité. Ils pourront ainsi vous aider à remplir les questionnaires relatifs à votre foyer et aux personnes qui résident sous votre toit. Les agents recenseurs seront munis d'une carte officielle, et soumis au strict secret professionnel.

Le recensement est un acte fort, car il permet de déterminer la population officielle de chaque territoire, quelles que soient l'origine et la nationalité des personnes. La connaissance précise de notre population permet d'ajuster l'action publique aux besoins du territoire : équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), programmes de rénovation des quartiers, moyens de transport, etc.

En outre, le recensement fournit des informations statistiques sur la pyramide des âges, la composition des familles et le parc des logements. Seule une partie de la population est concernée chaque année par le recensement, les zones recensées étant sélectionnées par l'INSEE. Rendu obligatoire par la loi, le recense-

ment est avant tout un acte civique et citoyen.

La Présidente Aline HANSON vous invite à réserver le meilleur accueil à l'agent de recensement de la Collectivité qui se présentera à votre domicile.

Pour de plus amples informations sur le recensement, vous pouvez consulter le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr), ou contacter le service Recensement & Adressage de la Collectivité (Madame Rosette PAROTTE) au 0590 52 27 30 - Pôle de Développement Durable - 6 Rue du Fort Louis - Marigot.

La collectivité de Saint-Martin vous remercie de votre participation au recensement du territoire.

# Une étude en vue d'installer un CNAM de plein exercice à Saint-Martin



**Vendredi 13 janvier 2017 - La Présidente Aline HANSON a reçu en collectivité l'administrateur général du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), monsieur Olivier FARON et son adjoint Monsieur Thibaut DUCHENE, accompagnés de la directrice du CNAM de Guadeloupe, madame Marylène TROUPE et son collaborateur monsieur EPOUNDE, du directeur de l'Action Régionale, monsieur Laurent PIEUCHOT, du directeur du réseau de la réussite, monsieur Vincent MERLE et de la déléguée interrégionale du CNAM Guadeloupe, madame Annick RAZET. Le déplacement de cette délégation portait sur la signature d'une convention cadre pour la mise en œuvre d'une étude de faisabilité sur l'installation d'un CNAM de plein exercice à Saint-Martin.**

La présidente Aline HANSON avait invité à ses côtés le représentant du recteur de l'Académie de Guadeloupe, monsieur Michel SANZ, qui soutient ce projet. Dans son mot de bienvenue, la présidente a tout d'abord rappelé les enjeux de la formation professionnelle sur le territoire de la Collectivité, qui s'inscrit dans l'accompagnement des publics en demande de formations qualifiantes, en synergie avec les besoins économiques du territoire.

La présidente a par ailleurs souligné la présence à Saint-Martin depuis 1998 du Conservatoire National des Arts et des Métiers de la Guadeloupe, en sa qualité de centre de formation supérieure professionnelle. Une convention de partenariat a d'ailleurs été signée entre la Collectivité et l'AGCNAM pour une programmation d'actions de formation sur la période 2015-2018.

L'initiation de cette étude de faisabilité va permettre d'aller plus loin dans la démarche d'évaluation des besoins de formation de la population de Saint-Martin, la collectivité s'étant fixé pour objectif de répondre du mieux

possible aux attentes de ses administrés en termes de formations de niveau supérieur.

Pour la présidente, l'installation d'un CNAM de plein exercice offrirait la possibilité aux jeunes bacheliers, ainsi qu'aux salariés et aux demandeurs d'emploi, de poursuivre un cursus de formation supérieure sans avoir à quitter le territoire. Convaincu du potentiel et des besoins de Saint-Martin, monsieur Olivier FARON s'est réjoui de ce partenariat prometteur. La présidente a salué le CNAM pour la qualité des échanges engagés sur ce dossier et a indiqué que monsieur Thierry STEPHEN, Chef du Service Programmation et Perspectives de la Direction de l'Emploi, de l'Apprentissage et de la Formation professionnelle de la Collectivité, avait été nommé Chef de projet sur cette mission.

« Monsieur STEPHEN sera notre interlocuteur privilégié sur ce dossier. Nous espérons maintenant que les résultats de l'étude permettront de doter rapidement Saint-Martin d'un CNAM de plein exercice », a conclu la présidente.



# Visite de terrain sur les chantiers en cours



La collectivité de Saint-Martin mène actuellement plusieurs chantiers de front. Mercredi 11 janvier 2017, une délégation menée par la présidente Aline HANSON a effectué une visite de ces réalisations, avec les techniciens de la collectivité et les délégataires des projets, afin de faire un point d'étape sur l'avancée des chantiers en cours.

La visite a débuté par le stade Jean-Louis VANTERPOOL de Marigot. La collectivité a engagé courant 2016 la réhabilitation complète et la couverture du plateau sportif attenant au stade ; un chantier d'envergure (2.3M€) qui sera restitué à la fin du mois d'avril 2017. Le montage de la charpente métallique est achevé, l'installation de la couverture est actuellement en cours. L'éclairage du site, la réfection du sol, le câblage électrique et l'agencement des vestiaires feront également l'objet de remises aux normes complètes. La direction de la Jeunesse et des Sports de la collectivité fera ensuite installer les matériels sportifs nécessaires aux sports collectifs pratiqués sur le site.

La visite s'est poursuivie par le stade Albéric RICHARDS de Sandy Ground qui vient de rouvrir ses portes aux utilisateurs (associations sportives conventionnées). Le stade Albéric RICHARDS a été entièrement rénové, pour un montant de 1.1M€. Il a reçu un avis favorable de la commission de sécurité début janvier 2017. Le terrain de jeu est équipé d'un revêtement de sol synthétique dernière génération (le même que celui du stade Thelbert CARTI), les vestiaires ont été rénovés ; le stade est désormais aux normes européennes et peut accueillir des compétitions nationales et internationales. Seul l'éclairage du site doit encore être rénové, les travaux débiteront courant 2017.

Une fois les nouvelles installations sportives visitées, la présidente s'est rendue à Quartier d'Orléans où elle a pu découvrir le chantier de la future station de traitement des Eaux usées (STEU). Cette réalisation nouvelle génération, portée par l'établissement des Eaux et de l'assainissement de Saint-Martin (EEASM), permettra de traiter les effluents de 18 000 équivalents habitants en étant totalement intégrée dans son environnement. Comme l'ont expliqué le président de l'EEASM, monsieur Louis FLEMING, et son directeur Patrick LENTZ, la station sera à terme située dans un écosystème planté, garantissant une parfaite qualité de l'eau rejetée. Les travaux sont en cours, l'infrastructure sera livrée fin 2017.

La visite s'est achevée par une halte à la piscine en mer installée en 2014 par la collectivité dans la baie du Galion. Attenant à la piscine, la collectivité a fait construire un poste de secours ayant vocation à sécuriser le plan d'eau fréquenté par les scolaires. Le poste de secours sera très prochainement mis en service.



## Utilisation des bacs-poubelles collectifs



*Le Service Environnement et Cadre de vie de la Collectivité assure ses missions d'intérêt public et accompagne les administrés tout au long de l'année.*

La collectivité de Saint-Martin rappelle aux administrés que des bacs-poubelles ont été installés sur tout le territoire, pour permettre aux riverains des différents secteurs de déposer leurs déchets ménagers quotidiennement.

Afin d'observer un bon comportement citoyen, dans le respect de l'environnement et du voisinage, il convient de déposer vos déchets ménagers dans les bacs prévus à cet effet et non à même le sol, pour des raisons évidentes de salubrité publique. Les dépôts sauvages de déchets ménagers, d'encombrants et de déchets verts sont interdits par la loi (article L. 541-3 du code de l'environnement).

La dépose des ordures ménagères doit se faire à partir de 18 heures (à la tombée du soleil), les déchets étant ramassés tous les soirs à partir de 20 heures (7 jours sur 7).

La Collectivité rappelle aux artisans, commerçants et professionnels qu'ils sont responsables de l'évacuation de leurs déchets et les remercie de leur contribution citoyenne.

La collectivité de Saint-Martin - Direction de l'Environnement et du Cadre de vie – vous invite à utiliser les dispositifs qui sont en place, et vous remercie de suivre ces consignes pour le respect du cadre de vie de nos concitoyens.

## Les commerces autorisés à travailler le dimanche

Par arrêté de la présidente n°0719-2016 portant dérogation à la règle du repos dominical pour les établissements de commerce de détail, la collectivité de Saint-Martin a autorisé les commerces de détail de Saint-Martin à employer leur personnel salarié les dimanches 8, 15, 22, 29 janvier, 5, 12, 19, 26 février, 5, 12, 19, 26 mars 2017, conformément aux dispositions de l'article L.3132-26 du Code du Travail.

Cet arrêté a été pris après avis des organisations d'employeurs et de salariés, conformément aux termes des dispositions de l'article R3132-21 du Code du Travail, et après avis favorable du conseil territorial de Saint-Martin émis lors de la séance du 08 décembre 2016,

sachant que le nombre de dimanches ne peut excéder douze par an.

## Partenariat COM-CGSS: de nouveaux services à la population à la MSF du quartier d'Orléans

La Collectivité de Saint-Martin - Pôle Solidarité & Familles - et la Caisse Générale de Sécurité Sociale de Guadeloupe - Agence de Saint-Martin - informent la population du Quartier n°1 que depuis le début du mois de décembre 2016, de nouveaux services relatifs à la protection sociale sont proposés à la Maison de Solidarité et Familles (MSF) de Quartier d'Orléans, sise au n°11 rue Coralita.

Ainsi, il est désormais proposé aux habitants de ce secteur les services suivants :

- Obtention de formulaires, d'attestations ;
- Demandes de renouvellement de carte Vitale suite à perte ou vol ;
- Changement d'adresse ;
- Prise de rendez-vous avec un technicien de l'assurance Maladie ou de l'assurance Retraite ;
- Dépôt de dossiers.

La permanence est ouverte du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures. Pour des informations complémentaires, veuillez contacter la MSF de quartier d'Orléans au 0590 87 37 21 ou le Pôle Solidarité & Familles de la collectivité au 0590 29 13 10.

## La présidente a salué le parcours de miss Saint-Martin/St Barth

Dans un communiqué de presse, la présidente Aline Hanson a salué le joli parcours de Miss Saint-Martin/St Barth, Anaëlle Hyppolite, qui a participé à l'élection de Miss France.

« La collectivité de Saint-Martin salue le parcours de miss Saint-Martin - Saint-Barthélemy, Anaëlle Hyppolite, qui a participé avec brio au concours de beauté Miss France 2017. Notre jeune miss a reçu un accueil chaleureux bien mérité lors de son retour à Saint-Martin. Nous pouvons être fiers de la manière dont elle a dignement représenté nos deux collectivités d'outre-mer.

Par sa pertinence et la qualité de sa prestation sur la scène de l'Aréna de Montpellier, Anaëlle a prouvé à notre jeunesse qu'il faut croire en ses rêves et se donner les moyens d'aller jusqu'au bout de ses objectifs. Elle a donné une excellente image de Saint-Martin et représenté avec beaucoup de classe et d'intelligence la femme antillaise. Je lui adresse mes vives félicitations. Je tiens également à saluer les parents

d'Anaëlle qui l'ont accompagnée tout au long de ce beau parcours, ainsi que la présidente du comité Miss Saint-Martin pour Miss France, madame Catherine Vermot de Boisrolin, qui a su par son professionnalisme porter haut les couleurs de Saint-Martin et Saint-Barthélemy. », a indiqué la présidente.

## Les arrêtés de la Présidente pris dans le cadre du carnaval 2017

Par arrêté territorial n°008-2017, il est porté autorisation d'organiser à titre temporaire et révocable une soirée carnavalesque organisée par l'Association « Festivités Carnavalesques de Saint-Martin », le Samedi 04 Février 2017 de 19 Heures à 23 Heures, sur la Place du Kiosque du Front-de-Mer de Marigot. Cette soirée est organisée sous la responsabilité de la Vice-Présidente de l'Association, Madame MINGAU Claudine. Le comité organisateur devra prendre toutes les dispositions pour la sécurité des personnes et des biens.

Par arrêté territorial n°009-2017, il est porté autorisation de fermeture temporaire d'une portion de la Rue de l'Embarcadère de Marigot, le Samedi 04 Février 2017, de 18h30 à 23h15. C'est ainsi que la portion de la Rue de l'Embarcadère, comprise entre le restaurant « Enoch's Place » jusqu'à la statue du marché, sera fermée à la circulation et au stationnement automobiles, et transformée en rue piétonne. Le comité organisateur devra prendre toutes les dispositions pour la sécurité des personnes et des biens.

La Police Territoriale est chargée de l'exécution des présents arrêtés.

## La police territoriale a ses nouveaux uniformes !

La collectivité de Saint-Martin a enfin pu procéder à la mise à jour des uniformes et des véhicules de la police territoriale. En effet, le décret remplaçant la référence à la police municipale par la référence à la police territoriale pour les territoires date du 04 décembre 2013.

Désormais, les policiers territoriaux arborent un uniforme estampillé « Police Territoriale », de même que les véhicules d'intervention ont été repeints avec l'intitulé « Police Territoriale ».



# Miss Pitchounette & Mini Reine du Carnaval 2017

DIMANCHE 12 FÉVRIER 2017

## - CATEGORIE - PITCHOUNETTE



**ACCUEIL**  
Emile LARMONIE  
OLIVIERI LUNA  
CANDIDATE #1

**ACCUEIL**  
Evelina HALLEY  
AGRAMONTE ALEJANDRA  
CANDIDATE #2

**ACCUEIL**  
Simeone TROTT  
LANG- RAMASSAMY ANAIS  
CANDIDATE #3

**ACCUEIL**  
Marie-Antoinette RICHARDS  
FABRE-CETOUTE RICHELLE  
CANDIDATE #4

## - CATEGORIE - MINI REINE



**ACCUEIL**  
Clair ST-MAXIMIN  
BILBA RYHANNA  
CANDIDATE #1

**ACCUEIL**  
OMER ARRONDELL  
LESUEUR GABRIELLA  
CANDIDATE #2

**ACCUEIL**  
Herve WILLIAMS  
PASCAL DORANYIA  
CANDIDATE #3

**ACCUEIL**  
Nina DUVERLY  
PIVET ENJI  
CANDIDATE #4

**ACCUEIL**  
Emile CHOISY  
TOMA-RODRIGUEZ YUBIESNI  
CANDIDATE #5

16h00 au Village de Carnaval à Galisbay  
Prévente adulte : 10€//\$ - A l'entrée : 15€//\$  
Prévente enfant : 5€//\$ - A l'entrée : 10€//\$ (Tarif pour enfant de -10ans)  
Tickets disponibles au Magasin LEVI'S à Marigot et auprès des parents des candidates